



Groupe d'étude

franco-allemand

sur le contentieux du travail

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE AUJOURD'HUI : QUELLE « AUTONOMIE », POUR QUELLES TRAJECTOIRES ? REGARDS EUROPÉENS ET APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES

9h30 - Propos introductifs

9h45 - L'autonomie entre les parties – Quelles évolutions du jeu d'acteurs ?

Les origines historiques de la double représentation (élue et syndicale) en France et en Allemagne

Théo Bernard, Docteur en Histoire contemporaine, Univ. Évry-Paris-Saclay (IDHES)

Syndicats, CSE, Betriebsräte, expertise, arbitrage : recompositions des acteurs de la négociation

Marie Meixner, Docteure en Sociologie (ENS Cachan), consultante au cabinet Syndex, professeure associée, Univ. Paris-Nanterre

L'« autonomie collective » en Allemagne aujourd'hui : syndicats, Betriebsräte et arbitrage

Gerhard Binkert, juge honoraire, Cour d'appel de Berlin-Brandenburg

Échanges avec la salle, pause

11h30 - L'autonomie face au juge – Quel contrôle de l'accord, à l'épreuve de l'européanisation ?

France – Les différences de traitement opérées par voie conventionnelle face au juge

Benjamin Dabosville, Maître de conférences en droit, Univ. Strasbourg

Allemagne – « Coup de tonnerre » constitutionnel : contrôle juridictionnel de l'accord amputé et éclipse de l'égalité de traitement derrière l'égalité devant la loi

Daniele Reber, juge, Cour d'appel de Berlin-Brandenburg

12h30 – 14h : Déjeuner libre

14h - L'autonomie du « dialogue social » ? – Tendances actuelles de la négociation collective

L'éclairage sociologique : Discussion autour du livre « Le dialogue social sous contrôle »,

B. Giraud. et J. Péliasse

Hélène Cavat, Maître de conférences en droit, Univ. Strasbourg

Allemagne – Les défis lancés à la négociation collective : éviter les discriminations et garantir des conditions générales de contrat de travail transparentes et équitables

Mathias Maul-Sartori, juge, Cour d'appel de Berlin-Brandenburg

France – L'accord collectif : nouvelles logiques

Elsa Peskine, Professeure en droit, Univ. Paris-Nanterre

Échanges avec la salle, fin du colloque à 15h30

COLLOQUE DU GEFACT

14 NOVEMBRE 2025

Entrée libre mais inscription obligatoire

Contact : tiphaine.garat@unistra.fr

Pour s'inscrire : [Cliquez ici](#)

Ou scannez ce QR-Code :



Salle de Conférence de la MISHA

5 allée du Général Rouvillois - Strasbourg



Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Organisé par :



Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'Institut Thématique Interdisciplinaire MAKERS du programme ITI 2021-2028 de l'Université de Strasbourg, du CNRS et de l'INSERM. Il a bénéficié du soutien financier de l'IdEx Unistra (ANR-10-IDEX-0002), et du/de(s) financement(s) au titre du Programme Investissement d'Avenir dans le cadre du/des projets SFRI-STRATUS (ANR-20-SFRI-0012).